

FFCM

**Siège social : 21 Rue Jean Poulmarch
75010 PARIS**

**Rapports
du Commissaire aux Comptes
Exercice clos au 31/12/2022**

Rapport du commissaire aux comptes

Sur les comptes annuels

Exercice clos au 31/12/2022

A l'Assemblée Générale de la FEDERATION FRANCAISE DE LA CORDONNERIE MULTISERVICE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FFCM, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la fédération.

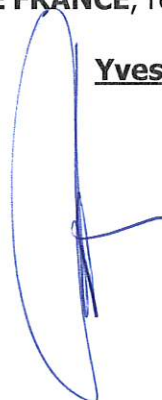
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 12 juin 2023
Le Commissaire aux comptes
ARCHE ILE DE FRANCE, représenté par

Yves MOREL



Bilan Actif

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		Au 31/12/2021	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	2 180	2 180		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 980	3 231	1 748	2 114
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	7 160	5 411	1 748	2 114
Comptes de liaison				
II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours	3 224		3 224	3 842
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	47 163		47 163	53 278
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	4 506		4 506	4 662
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	23 504		23 504	31 624
Charges constatées d'avance	1 168		1 168	
TOTAL III	79 564		79 564	93 405
Frais d'émission des emprunts				
IV				
Primes de remboursement des obligations				
V				
Ecart de conversion actif				
VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	86 724	5 411	81 312	95 519

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels



Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	51 240	46 203
Excédent ou déficit de l'exercice	-19 811	5 037
Situation nette	31 429	51 240
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	31 429	51 240
Comptes de liaison		
TOTAL II		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 598	13 937
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	19 152	23 142
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 134	7 200
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	49 883	44 279
Ecart de conversion passif		
TOTAL VI		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	81 312	95 519

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations	23 741	31 042
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	1 422	2 059
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	65 404	55 471
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	12 250	12 250
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	15	37
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	8 317	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	269	
TOTAL I	111 419	100 860
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks	618	309
Autres achats et charges externes	90 338	53 520
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	24 009	24 818
Charges sociales	8 287	8 381
Dotations aux amortissements et dépréciations	365	1 316
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	7 127	6 621
TOTAL II	130 745	94 965
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-19 326	5 895
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	485	352
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		506
TOTAL IV	485	857
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-485	-857
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	-19 811	

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels



Compte de résultat (Suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	111 419	100 860
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	131 230	95 822
EXCEDENT OU DEFICIT	-19 811	5 037
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 81 312 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -19 811 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Il n'y a pas eu de bénévoles réalisés au cours de l'exercice.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--|----------------------|
| • Autres immobilisations incorporelles | dégressif sur 3 ans, |
| • Agencements et aménagements divers | linéaire sur 10 ans, |
| • Matériel informatique | linéaire sur 3 ans |

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 180		
TOTAL	2 180		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	3 330		
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	1 649		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	4 980		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	7 160		

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			2 180	
TOTAL			2 180	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers			3 330	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			1 649	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL			4 980	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GENERAL			7 160	

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels



Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice		Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		2 180			2 180
TOTAL		2 180			2 180
Terrains					
Constructions - Sur sol propre					
: - Sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel					
Installations générales, agencements et aménagements divers		1 249	333		1 582
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 617	32		1 649
Emballages récupérables et divers					
TOTAL		2 866	365		3 231
TOTAL GENERAL		5 046	365		5 411

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions - Sur sol propre							
: - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GENERAL							
DOTATIONS NON VENTILEES				REPRISES NON VENTILEES			TOTAL GENERAL NON VENTILE

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	47 163	47 163	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	3 007	3 007	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	1 499	1 499	
Charges constatées d'avance	1 168	1 168	
TOTAL	52 836	52 836	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Commentaire

Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	28 598	28 598		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	1 675	1 675		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	11 763	11 763		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 714	5 714		
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	2 134	2 134		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	49 883	49 883		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaire

Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	46 203		5 037		51 240
Excédent ou déficit de l'exercice	5 037				-19 811
Situation nette	51 240		5 037		31 429
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	51 240		5 037		31 429

* Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels



Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 570	5 772
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 137	831
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 134	7 200
Instruments de trésorerie		
TOTAL	15 840	13 803

Commentaire

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2022	31/12/2021
Créances clients, usagers et comptes rattachés	24 251	40 540
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	1 499	964
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		
TOTAL	25 750	41 504

Commentaire

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2022	31/12/2021
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2022	31/12/2021
Charges :	- D'exploitation	1 168	
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		1 168	

Commentaire

FFCM

**Siège social : 21 Rue Jean Poulmarch
75010 PARIS**

**Rapport spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées
Exercice clos au 31/12/2022**

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées
Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31/12/2022**

A l'Assemblée Générale de la FEDERATION FRANCAISE DE LA CORDONNERIE MULTISERVICE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à PARIS, le 12 juin 2023
Le Commissaire aux comptes
ARCHE ILE DE FRANCE, représenté par

Yves MOREL